

**Mme la présidente.**- La parole est à Mme Jodogne.

**Mme Cécile Jodogne, ministre.**- J'ai pris connaissance de la dépêche de l'agence Belga. Depuis hier soir, je n'ai pas eu l'occasion de lire toute l'étude qui en constitue l'objet. Néanmoins, il apparaît clairement que trop de travailleurs exercent une activité professionnelle sédentaire, sont en surpoids et ne sont pas enclins à pratiquer une activité physique.

Il est intéressant de lire qu'il existe une demande de la part des travailleurs pour que les employeurs leur fournissent des incitants, comme le développement d'applications. Cela a évidemment un lien direct avec ma priorité en matière de promotion de la santé : le développement de la promotion des attitudes saines, par le biais d'une approche globale et large, dans un objectif de bien-être des personnes et, en l'occurrence, des travailleurs.

Ce futur plan des attitudes saines que j'ai déjà eu l'occasion d'évoquer ici s'adressera à l'ensemble de la population. Je souhaite qu'il aborde, entre autres, la question de la conciliation entre vie professionnelle et promotion de la santé, activité physique et alimentation. C'est prévu dans un avenir

relativement proche, puisque nous travaillons déjà à ce plan. Pour le moment, je confirme le maintien du soutien au projet Sept jours santé développé par l'asbl Question santé. Il s'agit de promouvoir la santé des chefs de petites entreprises et des indépendants, ainsi que de leurs collaborateurs et travailleurs.

Comment ? Via l'information, la mise en réseau et le partenariat avec, par exemple, Brussels Enterprises Commerce and Industry (BECI), Securex et d'autres entreprises qui se sont inscrites dans ce projet. Des outils de communication sont ainsi diffusés, notamment sur internet et via des ateliers. J'ai d'ailleurs eu l'occasion de participer, il y a quelques mois, à l'un de ces ateliers consacré à l'alimentation saine dans le cadre de la vie professionnelle. Un budget de 65.000 euros est dédié au soutien de cette activité.

Il y a, évidemment, lieu de souligner également que des concertations avec le niveau fédéral sont à mettre en place dans le cadre de ce plan de promotion des attitudes saines.